

Avis de Soutenance

Madame Arooj ZAFAR

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

De la contrainte économique - Essai d'une théorie générale de la contrainte économique en droit économique

dirigés par Monsieur Malo DEPINCE

Soutenance prévue le **vendredi 14 septembre 2018** à 14h00

Lieu : UNIVERSITE MONTPELLIER 39 rue de l'Université 34060 Montpellier
salle des actes

Composition du jury proposé

M. Malo DEPINCE	Université de Montpellier	Directeur de these
Mme Anne DANIS-FATOME	Université de Bretagne Occidentale	Rapporteur
M. Denis MOURALIS	Université D'Aix-Marseille	Rapporteur
M. Daniel MAINGUY	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : contrainte économique,abus de dépendance économique,abus de position dominante,abus de faiblesse,violence économique,droit de la concurrence; droit de la consommation; droit civil; droit du travail; droit pénal des affaires...

Résumé :

La contrainte économique fait l'objet en Droit d'une forte contradiction. Elle est très présente dans les relations contractuelles et à l'aune des relations contractuelles. Toutefois, la notion de contrainte économique n'a jamais été définie et il n'existe pas de régime propre à cette notion. De même, elle est traitée indirectement par de nombreux régimes mais ces régimes sont en pratique peu sollicités et lorsqu'ils sont appliqués, ils sont très décevants. Aussi, la contrainte économique est une problématique récurrente en Droit mais elle reste encore aujourd'hui une énigme pour la communauté juridique. Malgré l'inflation législative, son traitement reste un échec. La présente étude a pour objectif de comprendre et d'exposer les raisons de cet échec afin d'y apporter les aménagements nécessaires pour un traitement cohérent et efficace des situations de contrainte économique. L'analyse transversale des différents régimes connaissant indirectement de ces situations met en exergue les particularités et les incohérences du traitement et notamment l'impact négatif du particularisme des droits spéciaux sur le traitement de la contrainte économique. Les enseignements tirés de cette analyse dictent la nécessité d'un régime commun à la notion de contrainte économique et imposent de plaider pour une généralisation du traitement de ces situations.